

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02640

Numéro SIREN : 828 936 583

Nom ou dénomination : A.T.S.P. SECURITE PRIVEE

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008518

Désignation de l'entreprise SASU A.T.S.P SECURITE PRIVEENéant ☐ *Adresse de l'entreprise 388 ROUTE DE GENAS69500 BRONNuméro SIRET * 8 2 8 9 3 6 5 8 3 0 0 0 1 6**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 2 3

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>	
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	16 115	4 303	11 812	17 837
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 500		1 500	1 500
	Total I (5)	044	048	17 615	4 303	13 312	19 337
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068	070	136 233		136 233	137 980
		072	074	55 737		55 737	54 110
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086				14 244
	Charges constatées d'avance *	092	094	429		429	
	Total II	096	098	192 399		192 399	206 334
	Total général (I+II)	110	112	210 014	4 303	205 711	225 671
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500		1 500	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132					
	Report à nouveau	134		(666)			
	Résultat de l'exercice	136		5 890		(666)	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		6 724		834	
	Provisions pour risques et charges Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		5 049		2 508	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		51 943		109 080	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		141 996		113 249	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		198 987		224 837	
Total général (I + II + III)				180		205 711	225 671
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 167	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	4 445	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 250	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A.T.S.P. SECURITE PRIVEE

Néant * *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9		Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 8	
Ventes de marchandises *	209	210			
Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires }	215	214			
services *	217	218	362 278	693 272	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
Production immobilisée *		224			
Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230	6 004	2	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	368 281	693 275	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
Variation de stock (marchandises) *		236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)		242	151 420	490 532	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 19)		244	667	6 500	
Rémunérations du personnel *		250	159 186	145 256	
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	32 199	34 599	
Dotations aux amortissements *		254	2 990	4 405	
Dotations aux provisions		256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }		262	0	2	
Total des charges d'exploitation (II)		264	346 462	681 294	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	21 819	11 980	
Produits financiers (III)		280			
Produits exceptionnels (IV)		290	1 250	250	
Charges financières (V)		294			
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }		300	15 670	10 843	
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 509	2 053	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	5 890	(666)	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	5 890	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles *		322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	1 509		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	2 661		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987 Zones de restructuration de la défense (44 terdecies) 127 Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies) 138		342			
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies) 991 Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies) 990		350			
Dont ZFA (44 quaterdecies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346 Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	10 060	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	10 060	372	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

A.T.S.P SECURITE PRIVEE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 388 ROUTE DE GENAS
69500 BRON
828 936 583 RCS LYON

TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 04/03/2021

Le 04/03/2021, BRON,

Monsieur HOANG Patrick,,

Demeurant 5 rue JULLIEN DE LA DROME 26300 BOURG DE PEAGE,

Associé unique de la Société A.T.S.P SECURITE PRIVEE,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Mr HOANG Patrick, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31/12/2019.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
- L'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5889.77 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 5889.77 euros.**

Affectation

- **Dotation à la réserve légale, soit 150 euros**
- **A l'apurement des pertes antérieures, soit 665.87 euros.**
- **Portant le Solde du report à nouveau de -665.87 euros à 5073.90 euros.**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 6573.90 euros et celui des réserves à 150 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

ATSP SECURITE PRIVEE
388 ROUTE DE GENAS
69500 BRON
SIRET : 828 936 583 00016
AUTORISATION N° AUT-069-2116-05-30-20170606222

Le président

Mr HOANG Patrick